



Annexe de l'Appel à candidature des Forêts pédagogiques

Savoir si ma commune possède une forêt communale et un document d'aménagement forestier

1. Forêt publique et document d'aménagement forestier : définitions

Qu'est-ce qu'une forêt communale ?

En France, on distingue les forêts privées des forêts publiques qui représentent plus de 11 millions d'hectares (1/3 environ des forêts de France). Les forêts publiques sont gérées par l'ONF en métropole et en Outre-mer. **Ces forêts sont "domaniales" ou "communales". Une forêt domaniale fait partie du domaine privé de l'État, tandis qu'une forêt communale appartient à une commune.**

Qu'est-ce qu'un document d'aménagement forestier / de gestion durable ?

L'aménagement forestier est la feuille de route de la gestion durable des forêts publiques. Définie par le Code forestier. Il donne un cap et les grandes orientations sylvicoles d'une forêt, appartenant à l'Etat ou aux collectivités territoriales, pour une durée de 20 années environ. Son objectif est de gérer de manière durable ces forêts, relevant du régime forestier, pour permettre à la société de bénéficier pleinement de tous les services offerts (production de bois, bien-être, promenade, biodiversité, prévention des risques naturels...)¹.

Concrètement, ce plan de gestion précise par exemple les essences à privilégier, les plantations à envisager et la régénération à obtenir. Il quantifie et planifie les récoltes de bois ainsi que les travaux à réaliser, au regard des enjeux économiques, sociétaux et environnementaux de la forêt (accueil du public, préservation de la biodiversité, réduction des risques naturels...).

2. Savoir si ma commune possède de la forêt (communale et sous document de gestion durable)

Tout d'abord, commencez par demander aux élus de votre commune :

- Si la commune possède de la forêt communale.
- Si cette forêt est gérée par l'ONF (« sous document de gestion »).

¹ Site internet de l'Office National des Forêts (onf.fr)

Si vous n'arrivez pas à obtenir une réponse de la commune/des élus, vous pouvez aussi demander à l'ONF : directement au technicien forestier de votre commune.

Les élus peuvent vous fournir le contact du technicien forestier. Vous pouvez le contacter par mail ou par téléphone pour demander :

- Si la commune possède de la forêt communale.
- Si cette forêt est gérée par l'ONF (« sous document de gestion »).
- Profitez-en pour vérifier que la forêt est accessible depuis l'école/le centre de loisirs, et que le chemin d'accès convient à l'âge du groupe d'enfants (pente pas trop forte, sentiers accessibles, accès à pieds par la route sécurisée...).

Vous pouvez aussi regarder vous-même en utilisant 2 sites internet :

a) D'abord pour savoir si votre commune possède bien de la forêt communale

→ Rendez vous sur **Géoportail** : <https://www.geoportail.gouv.fr/carte> (voir ci-dessous l'aide : « 4. Comment utiliser Géoportail »). Géoportail vous aide notamment à voir où est située cette forêt et évaluer si celle-ci est très loin ou non de l'école ou du centre de loisirs.

b) Ma parcelle de forêt possède-t-elle un document d'aménagement forestier ?

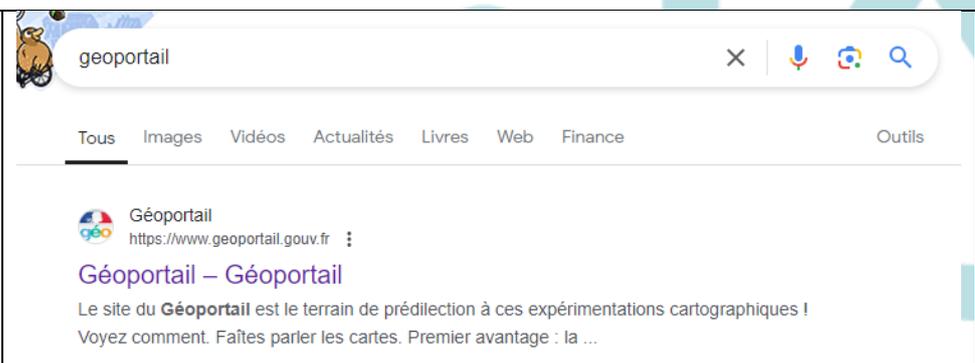
Il vous suffit de taper le nom de votre commune dans le moteur de recherches de l'ONF :

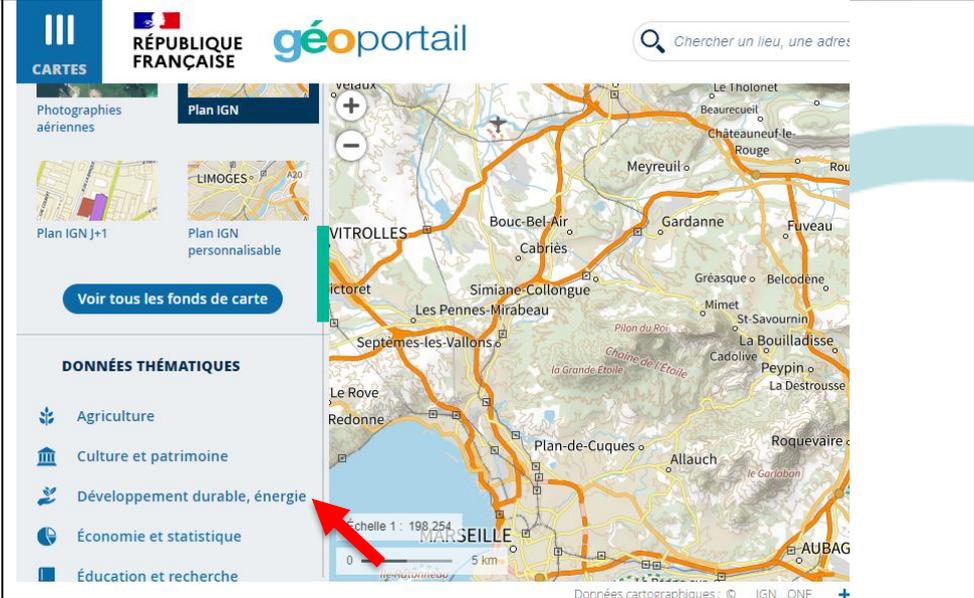
- En allant sur le site « onf.fr » > vivre la forêt > documents de gestion durable
- Directement sur ce lien : <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/documents-de-gestion-durable>

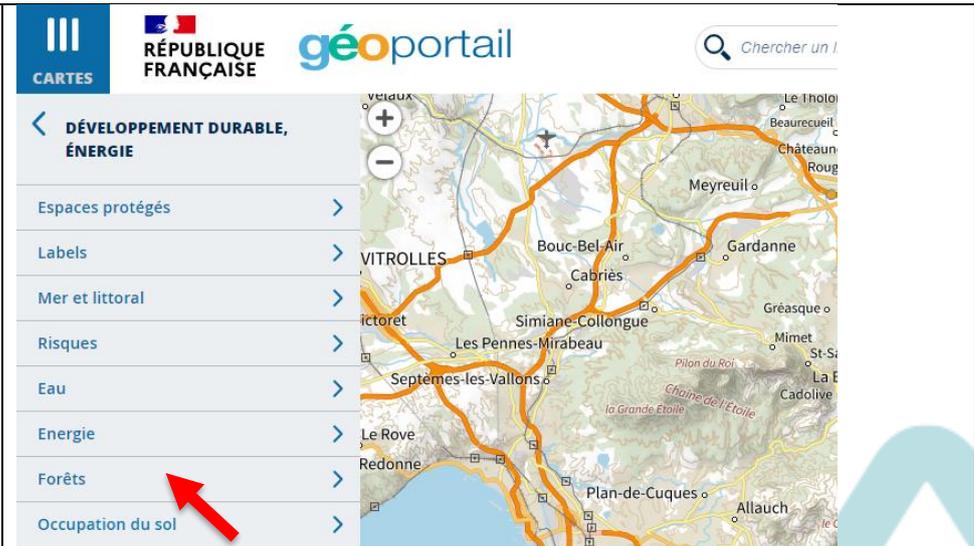
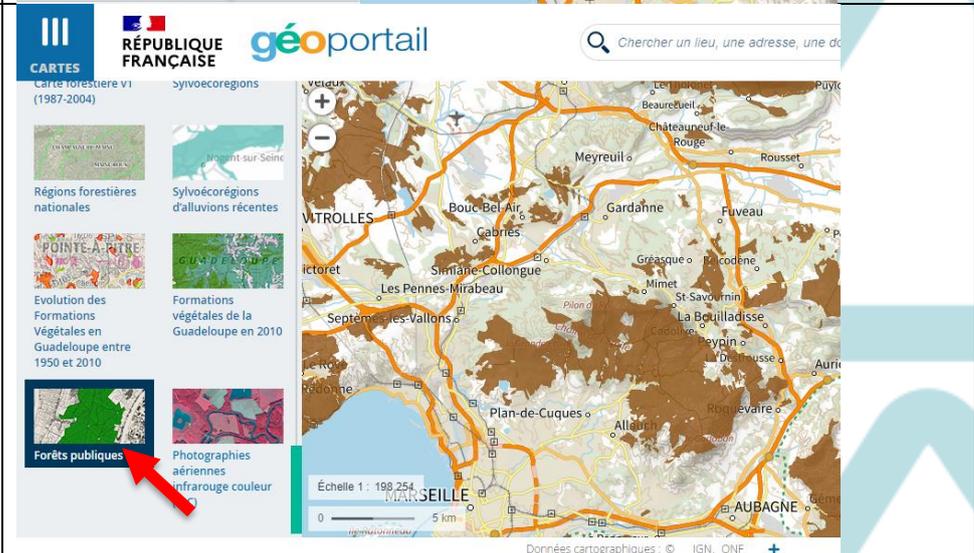
Cette version accessible est souvent une version allégée (parfois sans les annexes). Il arrive qu'elle ne soit pas en ligne sur le site de l'ONF. Si la recherche est infructueuse vous pouvez contacter le technicien ONF de la commune.

Les élus de la commune savent s'il existe un document d'aménagement forestier car ils approuvent et ont la responsabilité de la mise en œuvre de ce document avec l'appui de l'ONF.

4. Comment utiliser Géoportail ?

1. Ouvrir Géoportail	 <p>The screenshot shows a search engine interface with 'geoportail' entered in the search bar. Below the search bar are tabs for 'Tous', 'Images', 'Vidéos', 'Actualités', 'Livres', 'Web', 'Finance', and 'Outils'. The search results display the 'Géoportail' website with the URL 'https://www.geoportail.gouv.fr'. The snippet below the title reads: 'Le site du Géoportail est le terrain de prédilection à ces expérimentations cartographiques ! Voyez comment. Faites parler les cartes. Premier avantage : la ...'</p>
----------------------	--

<p>2. Cliquer sur « Cartes »</p>	 <p>The screenshot shows the Géoportail website interface. At the top left, there is a menu icon (three vertical bars) and the text 'CARTES'. A red arrow points to this 'CARTES' menu item. Below the menu, there are sections for 'Accueil', 'Actualités', and 'FONDS DE CARTE'. The 'FONDS DE CARTE' section contains four options: 'Photographies aériennes', 'Plan IGN', 'Plan IGN J+1', and 'Plan IGN personnalisable'. A search bar is visible on the right side of the page.</p>
<p>3. Cliquer sur « Plan IGN »</p>	 <p>This screenshot is identical to the previous one, but the red arrow now points to the 'Plan IGN' option within the 'FONDS DE CARTE' section.</p>
<p>4. Dans le menu déroulant, dans « Données thématiques », sélectionnez « Développement durable, énergie »</p>	 <p>This screenshot shows the Géoportail website with the 'Données thématiques' menu expanded. The menu items are: 'Agriculture', 'Culture et patrimoine', 'Développement durable, énergie', 'Économie et statistique', and 'Éducation et recherche'. A red arrow points to the 'Développement durable, énergie' option. The background shows a map of the region around Marseille.</p>

<p>5. Sélectionnez « Forêts »</p>	 <p>The screenshot shows the Géoportail interface. On the left, a menu titled 'DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉNERGIE' lists various categories. The 'Forêts' category is highlighted with a red arrow. The main map area shows a geographical view of the region around Vitrolles, with various towns and roads visible.</p>
<p>6. Sélectionnez « Forêts publiques »</p> <p>Les forêts communales apparaîtront en marron Les forêts domaniales apparaîtront en vert</p>	 <p>The screenshot shows the Géoportail interface with the 'Forêts publiques' layer selected. The map now displays forest areas in brown and green colors. A red arrow points to the 'Forêts publiques' layer in the left-hand menu. The map shows the same geographical area as the previous screenshot, but with the forest data overlaid. A scale bar and a search bar are also visible.</p>